LICENCE PROFESSIONNELLE · MÉTIERS DU NUMÉRIQUE ET DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Licence professionnelle Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique — parcours Chargé d'affaires en thermique du bâtiment (CNAM)

Apprentissage | Niveau 6 (Bac+3) | 1 an

Pré-requis

Bac+2 (BTS industriel, DUT), notamment :

- BTS Fluides Énergies Domotique, option Froid et Conditionnement d'Air
- BTS Électrotechnique

Objectifs et aptitudes

Acquérir les connaissances nécessaires en **thermique du bâtiment**.



Transition énergétique

EN PARTENARIAT AVEC

le cnam

Management opérationnel et conduite de projet

- Prendre en compte les contraintes économiques et les exigences des clients
- Connaître les risques liés au projet et utiliser les normes en vigueur (installation et sécurité)
- Coordonner et planifier les équipes intervenantes
- Communiquer avec les équipes, les clients et les sous-traitants
- Manager, animer des réunions, travailler en équipe pluridisciplinaire
- Collaborer avec les services de l'entreprise : études et développement, affaires, techniques, chantiers, maintenance
- Appréhender un dossier d'appel d'offres, élaborer un CCTP
- Identifier les risques inhérents à l'affaire

Thermique du bâtiment

- Connaître les aspects réglementaires et sécuritaires liés à la réalisation et à l'exploitation d'une installation calorifique ou frigorifique
- Dimensionner les installations de production de chaleur et de froid (thermique du bâtiment, principes de transformation de l'énergie)
- Proposer des solutions techniques répondant aux besoins des clients, en assurant la maîtrise et l'économie d'énergie

Modalités d'évaluation

Rendez-vous sur notre site internet : www.bosserville.com

Durée et accès

- **Durée :** 1 an
- **Délai d'accès :** Possibilité d'inscription tout au long de l'année scolaire, sur dossier.

L'apprentissage, c'est quoi ?

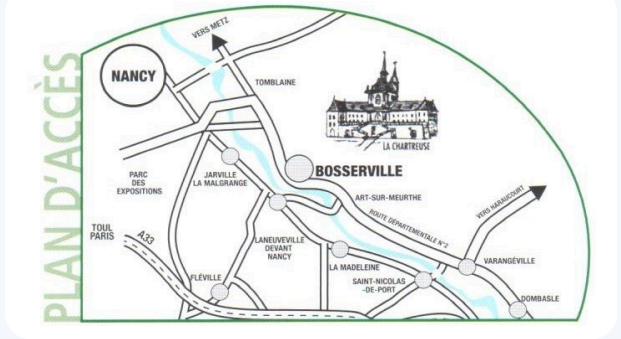
- **Un apprenti est salarié** : contrat signé avec un employeur agréé.
- **Salaire** selon l'âge, **5 semaines** de congés payés par an.
- **Couverture sociale** d'un salarié.



Hébergement en chambres individuelles



Restauration · plats préparés sur place



Accès

Ligne régulière et directe depuis la gare de Nancy (TGV Nancy-Paris direct). Transports spéciaux le lundi matin et le vendredi soir. Parking gratuit et clos de 200 places.

Chambres individuelles pour les étudiants (+ cuisine commune). Self d'environ 150 places.

Renseignements : 03 83 33 40 00

TOUTES NOS FORMATIONS

CAP · NIVEAU 3

CAP Conducteur Routier Marchandises (1 ou 2 ans)	S·A
CAP Conducteur Agent d'accueil en Autobus et Autocar (C4A)	S·A
CAP Interventions en Maintenance Technique du Bâtiment	A

BAC PRO · NIVEAU 4

Technicien Menuisier Agenceur	S·A
Aménagements Paysagers	A
Maintenance des Véhicules (VP · VTR)	S·A
Conducteur Transport Routier Marchandises	S·A
Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés	S·A
Métiers du Froid et des Énergies Renouvelables	S·A

BTS · NIVEAU 5

BTS Développement et Réalisation Bois	A
BTSA Aménagements Paysagers	A
BTS Maintenance des Véhicules (VP · VTR · Motocycles)	A
BTS Gestion des Transports et Logistique Associée	A
BTS CIEL option B · Électronique et réseaux	A
BTS Électrotechnique	A
BTS Fluides Énergies Domotique option Froid et Conditionnement d'Air	A
BTS ATI · Assistant Technique d'Ingénieur	A
BTS MSE · Métiers des Services à l'Environnement	A

BAC +3 · NIVEAU 6

Licence pro Énergétique (partenariat CNAM)	A
Bachelor Responsable du Développement des Affaires	A

S : scolaire · A : apprentissage. Passerelles possibles : nous consulter.

LYCÉE ET CFA
SAINT-MICHEL BOSSERVILLE

MÉTIERS DU NUMÉRIQUE ET DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Licence professionnelle

Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique

Parcours chargé d'affaires en thermique du bâtiment · en partenariat avec le CNAM



Formation en apprentissage

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

E-mail	**saint.michel@bosserville.com**
Rendez-vous inscriptions	**03 83 33 40 00**
Responsable CFA	**06 30 23 96 70**
Recherche d'apprentissage	**07 86 33 55 11**

Plus d'informations sur notre site internet

www.bosserville.com

2026/27

Ne pas jeter sur la voie publique